QUARTIERS SUD LE MANS - RUAUDIN La

La lettre d'information de Christophe COUNIL votre Conseiller général, Maire-adjoint du Mans



POUR ME RENCONTRER

Le vendredi à 9h00

- ◆ 1^{er} et 3^{ème} vendredi du mois Maison pour tous Jean Moulin Rue Robert Collet - Vauguyon
- ◆ 2^{ème} vendredi du mois Centre social des Quartiers Sud Boulevard des Glonnières

Le samedi matin

- ◆ Marché Cité des Pins 9h30 Le Royal - Av. Félix Geneslay
- ◆ Mairie de Ruaudin 10h30 1^{er} samedi du mois seulement

POUR ME CONTACTER

- **2** 02 43 54 72 24
- ☑ Hôtel du Département72 072 Le Mans cedex 9
- ch.counil@me.com

BLOG-NOTES & SITE INTERNET CANTONAL

www.ch-counil.com

Bilan cantonal 2011 - 2015

Rendre compte de son mandat reste pour moi un principe de base de la démocratie. Aussi, quelques semaines avant que prenne fin le mandat que vous m'avez confié en 2011, il me semble naturel de vous rendre compte des actions entreprises en votre nom. C'est le sens de ce document.

Le bilan cantonal, présenté dans ce document, détaille, à partir du projet cantonal que je vous avais proposé lors des élections cantonales de mars 2011, l'ensemble des actions entreprises et des progrès réalisés durant ces quatre années de mandat. Il est probablement incomplet et ne pourra jamais rendre compte de l'essentiel : la richesse des échanges avec chacun d'entre vous.

Je m'étais alors engagé à être un élu de terrain, proche de vous. Mes permanences, réunions d'informations, visites de quartiers et le Conseil cantonal m'ont permis de relever avec passion ce défi de la proximité.

Les encouragements et la satisfaction de ceux d'entre vous que j'ai croisés, reçus et peut-être aidés me rendent fier du chemin parcouru ensemble. Je n'ai pas la prétention d'avoir eu réponse à tous les problèmes soulevés. Mais, j'ai toujours cherché à aider, soutenir et conseiller chacun d'entre vous le mieux possible.

Avec détermination, j'ai suscité, accompagné et défendu de nombreux projets pour favoriser l'emploi, promouvoir la tranquillité et améliorer la vie quotidienne de tous.

Sachant tout l'intérêt que vous porterez à ma démarche, je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'expression de mes sentiments les plus chaleureux.

Christophe COUNIL

Ma méthode : dialogue et proximité

Les engagements pris en 2011

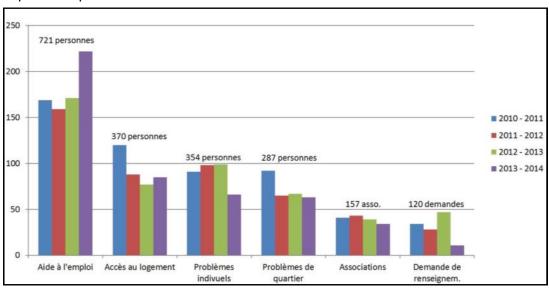
Élu de proximité par excellence, le Conseiller général doit avant tout être un élu de terrain, proche et à l'écoute des gens. Réélu Conseiller général, je poursuivrai avec la même passion, ce travail de proximité. Mes engagements :

- Tenir deux permanences hebdomadaires sur Le Mans et une mensuelle à Ruaudin ;
- Organiser des visites de quartiers régulières sur la partie mancelle du canton ;
- Multiplier les temps de rencontre avec les élus et les associations.
- Publier deux lettres d'informations par an ;
- Organiser des réunions d'informations ;
- Alimenter régulièrement le Blog-notes et sa partie « Site internet cantonal » ;
- Renouveler l'expérience forte et enrichissante du Conseil Cantonal;
- Éditer un nouveau Guide des associations du canton
- Publier un deuxième volume de mon ouvrage sur l'Histoire des Quartiers Sud du Mans et de Ruaudin.

Les résultats

147 permanences hebdomadaires en 4 ans

De mars 2011 à mars 2014, j'aurai tenu 147 permanences soit près de 1 400 personnes reçues pour des problèmes divers :





La publication d'une lettre d'information

Je n'ai, finalement, publié qu'une seule lettre d'information sur ces 4 années (septembre 2011) principalement pour une question de coût financier (4 000 € / an) et de problème de distribution qui rendent cette pratique moins efficace.

J'ai fait alors le choix de travailler différemment en utilisant davantage les nouveaux outils de communication et d'informations.

Le Blog-notes, pour une nouvelle forme de communication

Depuis 2007, j'alimente régulièrement un *Blog-notes* <u>www.ch-counil.com</u> qui permet de diffuser de l'information avec une plus grande réactivité qu'un journal papier. Il comptera bientôt 1 000 articles qui portent principalement sur l'actualité locale. Il présente également l'agenda des permanences actualisé chaque semaine.

Un fil *twitter* intégré à la page d'accueil permet de suivre mon action au quotidien. Depuis sa création, c'est près de 232 000 pages qui ont été visitées soit entre 60 à 90 visites chaque jour.

Depuis quelques mois, suite à des problèmes techniques, les pages du Site internet cantonal ne sont plus accessibles. Toutefois, j'espère qu'elles seront à nouveau accessibles dans des délais raisonnables.



Des visites de quartiers, réunions d'informations et rencontres régulières



Chaque semaine, j'ai multiplié les moments de rencontre à travers de nombreuses visites sur le terrain, des réunions de présentation des projets pour écouter et mieux décider.

La Galette cantonale réunissant entre 600 et 800 personnes et la remise des subventions aux associations sont devenus des temps de rencontre appréciés. J'ai également organisé une visite du MMArena et de l'Aérodrome du Mans.

Enfin, je participe très régulièrement et activement aux manifestations du canton.

Le renouvellement de l'expérience du Conseil cantonal

Durant ce mandat, le Conseil cantonal s'est réuni à 8 reprises (45 réunions depuis sa création en 1998). Il compte 138 inscrits et réunit en moyenne 40 à 50 participants par séance. De nombreux sujets différents y ont été abordés :

- Répartition des dotations cantonales ;
- Budget des collectivités locales ;
- Réforme territoriale et redécoupage cantonal;
- SCOT du Pays du Mans;
- Syndicat mixte du circuit des 24 heures ;
- MMArena et Le Mans FC;
- La démographie médicale sur le canton;
- La problématique des nuisances sonores ;
- La présence des travailleurs sociaux sur le canton ;
- ZAC du Fouillet et la caserne des pompiers ;
- Aménagements extérieurs du quartier Ronceray;
- Projet Familly village II.

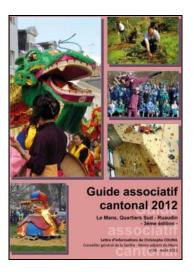


L'édition d'un nouveau guide des associations

La troisième édition du guide cantonal associatif a été publié en septembre 2012. Il recense 111 associations exerçant leurs talents sur notre canton. Édité à 3 000 exemplaires, il a été mis à disposition des habitants dans l'ensemble des lieux publics du canton. Il est, aujourd'hui, épuisé.

La publication d'un deuxième ouvrage sur l'histoire des Quartiers Sud et de Ruaudin

Suite au succès du premier volume publié en janvier 2010, j'ai commencé à travailler sur un second volume mais ce dernier nécessite encore beaucoup de travail. Seuls quelques articles sont aujourd'hui rédigés. L'objectif est le publier au plus tard au début de l'année 2017.



Le suivi des dossiers du canton & la défense de vos intérêts

Au delà de ces actions de terrain, la proximité s'exerce également à travers le suivi des petits et grands dossiers du canton : propreté, aménagement de circulation, nouveaux équipements, construction et rénovation du logement social ... autant de sujets qui monopolisent mon attention dans mes fonctions d'élu municipal du Mans et de Conseiller général.

Par ailleurs, j'ai toujours cherché à soutenir les combats menés par plusieurs d'entre vous :

- Lutte contre les fermetures ou pour les ouvertures de classe au Mans et à Ruaudin ;
- Lutte pour le maintien d'un service public de proximité;
- Lutte pour la sauvegarde d'une médecine de proximité ...



d'élèves de la Cité des Pins pour empêcher la fermeture d'une classe (2011).







Placer la solidarité au cœur de l'action du Conseil général

■ La solidarité c'est redonner un emploi à ceux qui en sont privés.

Mes engagements

Face au chômage qui frappe encore trop durement notre canton, le Département doit participer à la mobilisation de tous en faveur de l'emploi en accompagnant les grands projets créateurs d'emploi sur notre canton et l'installation d'entreprises dans les zones existantes. En charge de l'insertion, le Conseil général devra faciliter le retour vers le monde du travail de ceux qui en ont longtemps été privés en soutenant davantage les initiatives locales.

Les résultats en matière d'emploi

- Près de 700 personnes reçues en quatre années pour des questions liées à l'emploi : écoute, conseil, orientation et soutien le cas échéant. Difficile d'évaluer l'impact de mon aide en dehors des quelques personnes qui suite à un entretien parviennent à être embauchées par les collectivités locales ou à entrer dans un parcours d'insertion.
- Soutien au développement économique en aidant les porteurs de projet.

Les résultats en faveur de l'Insertion par l'activité

- Accompagnement des chantiers d'insertion du canton dans leurs démarches vers leurs financeurs. En 2014, le soutien du département en faveur des quatre chantiers du canton s'est élevé à 438 500 € ;
- Accompagnement de l'association ITER qui a pris le relais du Centre social des Quartiers Sud pour prendre charge les chantiers d'insertion Vel'Nature et La Machinerie. Je suis administrateur de l'association depuis sa création à titre personnel.
- Accompagnement de Culture et Liberté pour aider l'association à faire face à ses difficultés financières. Malheureusement, toutes les démarches auront été vaines, l'association ayant été placée en liquidation judiciaire depuis septembre 2014 entrainant la disparition du chantier d'insertion Soleil et du Chantier d'insertion cantonal que j'avais mis en place 10 ans plus tôt.

Depuis j'accompagne, l'association AIF du Soleil qui tente de maintenir une activité d'insertion sur le site du jardin du Soleil à Guetteloup.



■ La solidarité c'est soutenir les personnes âgées et les handicapées

Mes engagements

Promouvoir la qualité de vie des personnes âgées et faciliter l'intégration des personnes handicapées doivent absolument devenir des priorités pour le Conseil général par la mise en œuvre de schémas départementaux adaptés aux besoins actuels.

Les résultats en faveur des personnes âgées

- Soutien aux associations intervenant sur cette question;
- Interventions pour des particuliers sur les dossiers APA, aide à domicile ou prêt à la rénovation des logements.

Les résultats en faveur des personnes handicapées

- Soutien aux acteurs de terrain et notamment aux partenaires associatifs;
- Attention particulière portée dans le cadre de mes responsabilités municipales à l'accessibilité des bâtiments et de l'espace publics;
- Interventions pour des particuliers auprès de la Maison Départementale des Personnes Handicapées installée aux portes du canton à Pontlieue;
- Soutien appuyée au Kodokan Ruaudin Mulsanne, seul club du canton possédant une section handisport.



Visite de terrain avec Jean-François GAUTHIER sur les question d'accessibilité des espaces publics.

■ La solidarité c'est aider les jeunes à démarrer dans la vie

Je proposerai la création d'un « Contrat de soutien à l'autonomie des jeunes » qui permettra d'accompagner sur des objectifs définis conjointement les jeunes de 16 à 24 ans qui rencontrent des difficultés et manifestent la volonté d'avancer à travers un projet précis.





Les résultats en faveur du soutien aux jeunes

Malgré mes nombreuses interventions auprès du Conseil général, la majorité UMP a refusé de s'engager dans ce projet qui était réaliste et nécessaire. Malgré tout, j'ai régulièrement accompagné les jeunes du canton dans leurs démarches notamment lors de la mise en place des Emplois d'avenir par le gouvernement Ayrault.

■ La solidarité passe aussi par la Protection de l'Enfance

Je proposerai la mise en place d'actions concrètes en faveur des enfants et des familles à travers le renforcement des capacités d'accueil de la Petite Enfance et le développement des actions de parentalité.

Les résultats en faveur de l'Enfance

J'ai notamment accompagné la création du multi-accueil de Ruaudin et le projet de transformation de la halte-garderie du Centre social des Quartiers Sud en un Multi-accueil de 25 places. Si le premier projet a été soutenu par le Conseil général à hauteur de 12 000 €, cela n'a pas été le cas du projet manceau.

J'ai également apporté un soutien appuyé à l'association Arc-en-Ciel. Installée par mes soins dans une maison individuelle rue Edouard Belin, elle apporte un soutien important à des enfants malades et à leur famille. Une action en tout point exemplaire.



Centre social des Quartiers Sud.

■ La solidarité doit aussi s'exercer entre les territoires.

Mes engagements

Afin qu'aucun territoire ne soit oublié par le Département – et notamment notre canton – je proposerai la mise en œuvre de Contrats de territoire départementaux qui permettront une plus grande solidarité entre les différents territoires

<u>Les résultats</u>

Le Conseil général a refusé de créer les Contrats de territoire que je proposai. Toutefois, dans le cadre de ma Dotation de développement local, j'ai soutenu plusieurs projets pour le canton [cf. page 11].

■ Le soutien aux acteurs de terrain.

Mes engagements

Le Conseil général devra poursuivre son effort en faveur des acteurs de terrain dans le domaine social notamment à travers le renforcement de sa participation au Contrat Urbain de Cohésion Sociale qui permet de soutenir les projets développés dans les quartiers Ronceray, Glonnières et Vauguyon. Les projets des associations, du Centre social et de la MJC devront être mieux accompagnés. J'exercerai également une grande vigilance sur le maintien d'un service social départemental de proximité et de qualité en renforçant les partenariats entre les différents acteurs notamment au sein du Pôle de services.

Les résultats

A travers le Contrat de Ville, le Conseil général a continué à apporter un soutien en faveur des quartiers bénéficiaires de la politique de la Ville. En 2014, 16 actions portées les acteurs des quartiers Vauguyon, Glonnières et Ronceray ont ainsi pu bénéficier d'un soutien financier global de 38 600 €.

En ma qualité d'adjoint au maire, j'ai défendu nos quartiers dans le cadre de la réforme de la politique de la ville, obtenant l'élargissement des quartiers prioritaires à la cité Blériot -Weiller (Cité des Pins) et au quartier Vauguyon.

Le Centre social des Quartiers Sud et la MJC bénéficient d'un soutien régulier du Conseil général (15 475 € et 25 500 € en 2014). Mais, il faut dénoncer l'absence de subvention de fonctionnement au Centre social à l'inverse des autres centres sociaux du département.

J'ai tenté de m'opposer en vain au déménagement des antennes Glonnières et Vauguyon du Service social départemental sur le secteur du Panorama. Si les agents y ont gagné en qualité de travail, ce déménagement a conduit à éloigner les services des habitants.



10 axes de travail pour notre canton

1 - Agir pour la tranquillité publique

Mes engagements

Même si les choses se sont améliorées, il ne faut pas croire que tout va pour le mieux en matière de sécurité du fait d'une présence insuffisante des forces de l'ordre. Je continuerai donc à réclamer avec insistance le renforcement des patrouilles de Police et de Gendarmerie qui par des passages réguliers notamment la nuit peuvent décourager les fauteurs de troubles. Par ailleurs, le Conseil général devra s'impliquer plus qu'il ne le fait actuellement en revoyant sa politique de prévention de la délinquance et en soutenant les actions visant au renforcement des liens parentsenfants car c'est dès le plus jeune âge que doit commencer l'apprentissage du respect des règles de vie en société.



Les résultats

Dans le cadre de ma fonction de maireadjoint du Mans , j'assure une mission de coordination des actions de Tranquillité publique en étroite relation avec les forces de Police et de Gendarmerie. Je suis intervenu à de nombreuses reprises pour demander une présence accrue des agents dans les secteurs concentrant les difficultés.

J'ai, notamment, accompagné la création de la Zone de Sécurité Prioritaire du Mans (Ronceray - Glonnières) qui permet progressivement un renforcement des moyens de police : renforts réguliers de CRS, création d'une brigade canine.



Conformément à ma demande, le Conseil général s'est impliqué davantage sur les actions de prévention de la délinquance notamment en redéfinissant les missions du Service de Prévention Spécialisée de la Sauvegarde 72 qui intervient sur les quartiers Ronceray, Glonnières et Vauguyon.



Enfin, le lancement de la construction de la Caserne de pompiers de Pontlieue sur la ZAC Fouillet permettra également de renforcer la tranquillité sur notre territoire en permettant une intervention plus rapide des pompiers sur le Sud de l'agglomération.

Pose de la première pierre de la caserne de pompiers Le Mans Sud Métropole (décembre 2014).

2 - Favoriser le développement économique et la création d'emplois

Mes engagements

Le Conseil général devra apporter son soutien aux projets créateurs de richesses et d'emplois. Une attention toute particulière devra être apportée au maintien des emplois existants.

<u>Les résultats</u>

Dans le cadre de mon mandat, j'ai soutenu les projets créateurs d'emplois sur le canton :

- Soutien à la création de Familly Village II à Ruaudin ;
- Accompagnement des commerçants de Carrefour Centre Sud pour faire face à certains problèmes de délinquance ;
- Contacts réguliers avec les petits commerçants pour toutes les questions de proximité (stationnement, travaux, tranquillité publique ...)
- Accompagnement de la création du Parc d'activités Le Mans Sud Développement sur le site actuellement anciennement occupé par Philips ;
- Participation aux tables rondes pour le maintien de l'activité des ateliers SNCF ;
- Soutien et conseil aux créateurs d'entreprises.



Rencontre avec les commerçants du Fouillet autour des travaux d'aménagement de la ZAC.

3 - Améliorer les logements et nos cités

Mes engagements

Le Conseil général devra renforcer son soutien aux opérations de réhabilitation des logements de notre canton qui contribuent grandement à l'amélioration de la vie quotidienne. Un effort particulier devra être mis en place pour les opérations visant à une meilleure maitrise de l'énergie des logements. Par ailleurs, le Conseil général devra apporter son concours à la création de nouveaux logements et aux opérations d'urbanisme.

<u>Les résultats</u>

En ma qualité d'élu du Mans, j'ai suivi de près les opérations de rénovation des logements afin d'obtenir des financements du Conseil général. Ceux-ci existent mais restent beaucoup trop modestes [cf. page 10] au regard des opérations à mener.

Mes interventions auprès de Le Mans Métropole et Sarthe Habitat ont permis de débloquer le dossier de rénovation des espaces extérieurs de la Cité des Bigarreaux dont les travaux se sont achevés en 2014.



Subventions apportées par le Conseil général depuis 2011 : 227 898 €

2011	Mancelle d'habitation (construction - Ruaudin)	25 900 €
	Le Mans Habitat (rénovation - Le Mans)	15 015 €
	Sarthe Habitat (travaux - Ruaudin)	4 000 €
2012	Le Mans Habitat (rénovation - Le Mans)	65 552 €
2013	Le Mans Habitat (Rocade Millon - Le Mans)	65 365 €
2014	Le Mans Habitat (Clémenceau - Le Mans)	52 066 €

4 - Encourager la vie associative

Mes engagements

La passion et le dévouement des bénévoles qui animent la centaine d'associations de notre canton devront être encouragés davantage. Je continuerai à apporter mon soutien aux associations dans leurs projets et proposerai l'édition d'un nouveau guide cantonal des associations. Enfin pour récompenser les bénévoles qui œuvrent dans les associations du canton, j'instituerai les Trophées du bénévolat.

→

Les résultats

Soutien aux associations à travers les dotations cantonales aux associations sportives et socioculturelles (23 400 € par an) et les autres subventions du Conseil général :

229 539 € pour les associations du canton en 20149

- Associations sportives	64 414 €
- Centre d'Information des Droits des Femmes et des Familles	28 000 €
- Associations social / entraide	27 817 €
- MJC Plaine du Ronceray	25 500 €
- Associations culturelles / animation	21 990 €
- Culture du Cœur – Maine	18 343 €
- Centre social des Quartiers Sud	15 475 €
- Arc-en-Ciel (Rue Edouard Belin)	10 000 €
- SOS femmes accueil 72 (Pontlieue)	10 000 €
- Les Petits Débrouillards	8 000 €



Par ailleurs, en qualité de Conseiller général, j'ai édité le guide cantonal des associations et cherché à être régulièrement présent aux manifestations organisées par les associations. Enfin, j'ai mis en place les Trophées du bénévolat associatif qui ont permis de mettre à l'honneur 9 militants associatifs du canton en 2012, 2013 et 2014.

Dans le cadre de ma dotation de base, plusieurs projets d'équipements d'associations ont été soutenus par le Conseil général à mon initiative. Quelques exemples :

 MJC Plaine du Ronceray Achat de matériel de lumière et de sonorisation Achat de matériels techniques et sportifs 	15 000 € 10 000 €	
◆ Centre social des Quartiers Sud - Acquisition d'un minibus + matériel pour chantier d'insertion		
 ◆ Dacapo 72 (école de magie) - Acquisition d'un mini bus et de matériel divers (cf. photo) 	12 738 €	
◆ Commune de Ruaudin - Acquisition d'une scène mobile - Matériel pédagogique Petite enfance	5 000 € 5 000 €	
◆ Union Le Mans Sud - Achat d'un mini-bus		
◆ Le Mans Sarthe Vélo- Achat de vélo pour l'école (cf. photo)	7 912 €	
◆ Arc-en-ciel - Aménagement et équipement du local rue E. Belin	6 977 €	
◆ Les Petits débrouillards- Achat de matériel pédagogique pour animations	6 000 €	
◆ Ville du Mans- Création d'un terrain multisport à l'Oasis	6 000 €	
◆ Stade Olympique du Maine - Achat d'un mini-bus	5 000 €	
◆ Secouristes français de la Croix blanche - Acquisition de matériel médical	3 541 €	
◆ Les Ailes du Maine- Equipement de sécurité pour un	3 347 €	





5 - Aider à la création de nouveaux équipements sur notre canton

Mes engagements

Le Conseil général devra soutenir financièrement les équipements sportifs et socioculturels actuellement en projet sur notre canton.

Les résultats

Seuls deux projets ont été aidés par le Conseil général sur la durée du mandat :

Multi-accueil Les Enfants d'abord - Ruaudin 2012 12 000 €

2013 Travaux de modernisation de l'hippodrome 150 000 €

Par contre, le Conseil général a refusé de soutenir financièrement les projets d'équipements portés par la Ville du Mans : Maison de quartier Robert Manceau, Multiaccueil des Quartiers Sud, passage au numérique du Cinéma Le Royal ... autant de réalisations qui auraient été aidées en zone rurale.

Pour être complet, il convient également de prendre en compte les travaux de modernisation du Circuit des 24 heures sur lequel le Conseil général a investi 4,5 millions d'€uros sur la durée du mandat.



6 - Développer les transports en commun



Ruaudin, désormais desservi par les transports en commun à partir du terminus du tramway à Antarès.

Mes engagements

Dans le cadre d'un Schéma Départemental des Déplacements, le Conseil général devra participer à la réorganisation des Transports en commun autour de l'agglomération mancelle notamment en permettant la desserte de Ruaudin.

Les résultats

L'entrée de Ruaudin dans Le Mans Métropole a permis de mettre en place la desserte en transports en commun de la commune. Aucune intervention du Conseil général dans ce domaine.

7 - Moderniser le réseau routier

Mes engagements

En plus de l'entretien des routes départementales traversant notre canton, le Conseil général devra entreprendre ou soutenir des travaux permettant de moderniser et sécuriser le réseau routier du canton.



Les résultats

En dehors de l'entretien courant des RD 92, 142, 140 et 305, le Conseil général n'a pas mis en œuvre de travaux particuliers notamment sur l'axe Ruaudin - Le Mans (RD 142) dont les intersections avec les routes secondaires sont dangereuses.

8 - Poursuivre la rénovation des collèges

Mes engagements

Le Conseil général devra poursuivre ses efforts en faveur aux collèges du canton en apportant son soutien financier au fonctionnement des établissements mais aussi en poursuivant la rénovation des locaux.

Les résultats

Le Conseil général poursuit son soutien au fonctionnement de chaque collège à travers le versement de subventions de fonctionnement et d'aides aux projets de chacun d'entre eux (chiffres 2015):

Collège Ronceray 70 122 € Collège Les Sources 127 962 € Collège Vauguyon 120 444 €

Collège du Sacré-Cœur 180 535 € (établissement privé sous contrat)

Propriétaire des collèges, le Conseil général avait mené d'importants travaux de rénovation des collèges du canton entre 1998 et 2011, de ce fait, très peu de travaux ont été entrepris sur la durée du mandat qui s'achève. D'ailleurs, aucun des 3 collèges n'a été jugé comme prioritaire dans le cadre du « Plan Collège performant » adopté par le Conseil général.

Seul, le Collège Les Sources connaitra d'importants travaux de restructuration. Une étude de faisabilité est actuellement en cours autour des opérations suivantes :

- Modernisation du bâtiment ex-SEGPA en pôles sciences et technologie;
- Mise en accessibilité tous handicaps du collège;
- Restructuration de la Demi-pension;
- Modernisation des installations techniques (chauffage, électricité, câblage informatique);
- Restructuration partielle des locaux libérés.

Plusieurs scénarii seront établis, plus ou moins ambitieux, en fonction des besoins de l'établissement et des crédits départementaux destinés aux opérations de cette envergure. Mais, un premier chiffrage laisse à penser qu'une enveloppe de 5 millions d'€uros sera nécessaire.



Les anciens locaux de la SEGPA qui furent un temps utilisés par le collège Val d'Huisne permettront la création d'un pôle scientifique au sein de l'établissement.



Toutefois, des travaux restent programmés dans les autres établissements. Ainsi, au Budget 2015 15 000 € sont inscrits pour la rénovation des salles de classes du 2ème étage du Collège Les Sources et 67 000 € pour des travaux de rénovation et de câblage au Collège Vauguyon.

Remise des dictionnaires aux élèves de 6ème du Collège Le Ronceray.

9 - Poursuivre les efforts contre la sédentarisation anarchique des Gens du Voyage

Mes engagements

La création de 218 places de stationnement dans le cadre du Syndicat mixte de la région mancelle a permis de mettre fin aux occupations illicites de l'espace public. Il faut désormais passer à une seconde étape en encadrant la sédentarisation des Gens du Voyage avec le souci de préserver les zones vertes et d'éviter de trop fortes concentrations sur seulement quelques communes.

→

Les résultats

Sous ma présidence, le Syndicat Mixte de la Région mancelle pour le Stationnement des Gens du Voyage (SMGV) a poursuivi son action de gestion et d'entretien des 228 places de stationnement réparties en douze terrains. L'achèvement des travaux a permis la mise en œuvre, en lien avec les forces de police et de gendarmerie, d'une procédure unifiée de lutte contre le stationnement anarchique applicable à l'ensemble des communes comprises dans le périmètre du SMGV.



Le 1^{er} terrain mis en service à Mulsanne.

Sur la question de la sédentarisation, la vigilance des élus locaux est importante mais limitée par les dispositions légales et réglementaires. Le nouveau schéma départemental pour le stationnement des Gens du Voyage promulgué en 2013 propose des pistes pour encadrer, conformément aux règles d'urbanisme, le désir de sédentarisation des Voyageurs mais sans obligations. Tout dépendra donc de la volonté des élus.

10 - Préserver notre qualité de vie

Mes engagements

Notre canton est agréable à vivre car il juxtapose harmonieusement espaces verts et zones d'habitat, je veillerai à ce que l'ensemble des projets prenne pleinement en compte cette dimension environnementale plus que jamais nécessaire. La qualité de vie c'est aussi lutter contre le bruit de plus en plus important notamment autour du circuit. Sans remettre en cause le développement de celui-ci porteur de richesses pour la Sarthe, je continuerai à œuvrer pour une réduction des nuisances sonores. J'œuvrerai également pour la mise en place de dispositifs antibruit le long de la déviation Sud-Est afin d'assurer une plus grande tranquillité des riverains.

→

Les résultats

- Poursuite des travaux d'entretien des espaces naturels et des sentiers par le chantier d'insertion cantonal Sud-Est de Culture et Liberté jusqu'en septembre 2014 ;
- Interventions auprès des autorités ayant permis la mise en place d'un groupe de travail associant l'ACO et les riverains autour des nuisances du Circuit des 24 heures ;
- Demande de création de murs anti-bruit le long de la déviation Sud (réponse toujours négative dans l'immédiat) ;
- Visite de l'aérodrome avec les membres du Conseil cantonal afin de créer des liens entre riverains et utilisateurs de cet équipement générateurs de nuisances sonores.

En cours de mandat, une question supplémentaire est apparue : celle de la pénurie de médecins.

Très actif sur cette question, j'ai réuni à trois reprises les médecins généralistes des Quartiers Sud pour travailler à des solutions communes.

Par mon action, j'ai permis l'installation d'une infirmière libérale au Vert Galant et surtout le maintien du Cabinet médical de Vauguyon. J'ai, par ailleurs, facilité l'arrivée d'une jeune médecin au Cabinet de la rue de Laigné.



En guise de conclusion : regarder au-delà du canton

Au-delà du bilan cantonal, il ne faut pas perdre de vue, qu'un Conseiller général a une double fonction. Il doit à la fois représenter et défendre les habitants de son canton en portant leurs projets mais il doit également participer à la gestion d'une collectivité locale : le Département.

A la tête du groupe des élus de Gauche du Conseil général de 2001 à 2014, j'ai pendant plus de 13 ans porté la parole de l'opposition au sein de l'Assemblée départementale.

Cette fonction m'a permis de dépasser le strict cadre cantonal pour également mener un travail de réflexion et de propositions à mettre en œuvre à l'échelle du Département dans son ensemble.



